

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

#### DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°2 AU MARCHE DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE MIRABEAU PASSE AVEC LA SOCIETE DEMATHIEU ET BARD - LOT 1 : GROS-OEUVRE,

DÉCISION N° AU-19-036 EN DATE DU 17 JANVIER 2019

**CLOS-COUVERT, CHARPENTE** 

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4933 en date du 14/11/2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°AU-17-114 en date du 27 mars 2017 de signer le marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau – Lot n° 1 : Gros-œuvre, clos-couvert, charpente (notifié le 10/04/2017) ;

**VU** la décision n°AU-18-063 en date du 9 mars 2018 de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau - Lot n° 1 : Gros-œuvre, clos-couvert, charpente (notifié le 29/03/2018) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 27/12/2018 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessite de prendre en compte les travaux en plus et moinsvalues, consécutifs à des modifications demandées en cours de chantier par le maître d'ouvrage et par le maître d'œuvre.

#### DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la société DEMATHIEU ET BARD BÂTIMENT ILE DE FRANCE, représentée par Monsieur David GENTON, Directeur Général, domiciliée, 50 avenue de la République, 94550 CHEVILLY LA RUE, l'avenant n°2 au marché de travaux de construction du groupe scolaire Mirabeau - lot n° 1 : Gros-œuvre, clos couvert, charpente.

Le montant de l'avenant n°2 est de 198 725,94 € HT (238 471,13 € TTC).

Le montant du marché est porté à 4 082 291,53 € HT (4 898 749,84 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190117-Imc1H5995H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/01/2019

Date de Publication: 17/01/2019

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des travaux d'entretien des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitat,

## Signé

**Pierre LEBEAU** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190117-lmc1H5995H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/01/2019

Date de Publication : 17/01/2019